

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi
13 mars 2012 à 20h00 au Centre communautaire de Luskville, située au 2024, route 148,
Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr. Jean Amyotte, maire suppléant les conseillers, Roger
Larose, Lynne Beaton, Tom Howard, Inès Pontiroli et Brian Middlemiss.

Également présents, le directeur général et quelques contribuables.

La séance débute à 20h00.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- | | |
|----------------------|--|
| Mme Nancy Maxsom | - Centre de santé du Pontiac – clinique –
positionnement
- Devis écocentre – appel d’offres
- Centre communautaire Quyon – emplacement
privilegié – un emplacement route 148 |
| M. James Reid | - Centre de santé
- Taille de l’édifice et services offerts |
| M. James Eggleton | - Félicitations à M. Tom Howard
- Conflits à éviter entre élus |
| M. Denis Dubé | - Eau potable – Quyon
- Site web
- Félicitations à Mme Laidlaw pour son suivi
- Priorités individuelles des conseillers |
| Mme Micheline Lepage | - Site internet
- Paiement par banque Nouvelle-Écosse – par
internet |
| M. Georges Bergeron | - Déchargement armes à feu dans les carrières
- Lui envoyer copie de la lettre |

12-03-1021

ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

2. **Parole au public**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal de la séance régulière tenue le 14 février 2012 et celui des séances spéciales du 7 et du 21 février 2012
5. **Administration**
 - 5.1 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.3 Liste des engagements pour le mois de mars
 - 5.4 Publicité – revue l'Ornitaouais
6. **Sécurité publique**
 - 6.1 Intervention des pompiers – route 148
7. **Travaux publics**
 - 7.1 Location – camion Ford
 - 7.2 Requête – dédommagement - Crystal Cardoso
 - 7.3 Demande d'installation d'un luminaire – chemin Alex
 - 7.4 Bornes fontaines
 - 7.5 Plancher – Centre Albert Kennedy
8. **Hygiène du milieu**
 - 8.1 Appel d'offres - projet d'aqueduc - rivière Quyon
 - 8.2 Droits de retrait – déclaration de compétence – MRC des Collines
9. **Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Infraction – 12, avenue des Frênes
 - 9.2 Infraction – 163, chemin Cedarvale
 - 9.3 Dossier – 17 chemin du Gingembre
 - 9.4 Lotissement – 330, chemin Bradley – Harold Nugent
 - 9.5 Lotissement – 6850, 5^e Concession – Wayne Kilbride et Jennifer Lépine
10. **Loisirs et culture**
 - 10.1 Aide financière – organismes loisirs et culture
 - 10.2 Invitation – activité sociale – Fondation de la Maison de la culture des Collines
 - 10.3 Soumissions - Travaux – Centre communautaire
 - 10.4 Engagement de dépenses – équipement et matériaux – Centre communautaire
11. **Divers**
 - 11.1 Chiens en liberté
 - 11.2 Représentant à la Table autonome des aînés
12. **Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Dépôt de divers rapports municipaux : a) animaux; b) Lettre de M. Serge Dumouchel au conseil concernant les corridors écologiques
13. **Dépôt du registre de correspondance**
 - 13.1 Registre de correspondance du mois de février 2012
14. **Période de questions**
15. **Levée de la séance**

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Tom Howard

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Ajouts :**
- 5.5 Reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux
 - 7.7 Coupe d'arbres – chemin Proven
 - 9.6 Infraction au règlement de zonage 177-01 – 1, chemin Terry-Fox
 - 9.7 Demande à la C.P.T.A.Q. – 3999, route 148
 - 10.5 Comité de revitalisation des berges

Adoptée

12-03-1022

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 14 FÉVRIER 2012 ET DES SÉANCES SPÉCIALES DU 7 ET DU 21 FÉVRIER 2012

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 14 février 2012 et des séances spéciales du 7 et du 21 février 2012.

Adoptée

12-03-1023

LISTE DES FACTURES À PAYER

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de **30 063,25 \$** (voir annexe au dossier 102-102) pour la période se terminant le 29 février 2012 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

12-03-1024

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- Les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **308 783,01\$** (voir annexe), pour la période se terminant le 1^{er} mars 2012 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

12-03-1025

LISTE DES ENGAGEMENTS POUR LE MOIS DE MARS 2012

Proposé par Dr Jean Amyottte
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A (voir dossier 102-102), pour un montant total de **9 379,19 \$** taxes incluses.

Adoptée

12-03-1026

PUBLICITÉ – REVUE L'ORNITAOUAIS

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Tom Howard

ET RÉSOLU QUE la municipalité renouvelle sa publicité dans la revue l'Ornitaouais au même tarif qu'en 2010, soit 210,00 \$.

Les sommes seront prises à même le compte budgétaire 02-62-200-494.

Adoptée

12-03-1027

**RECONDUCTION DE LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA
MUNICIPALITÉ EN DISTRICTS ÉLECTORAUX**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité procède à la division de son territoire en districts électoraux tous les quatre ans ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité respecte les articles 9, 11 et 12 ou, selon le cas 12.01.1, de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q. c. E-2.2) ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité procède à une demande de reconduction de la même division avant le 15 mars de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale ;

CONSIDÉRANT QUE sa demande de reconduction est accompagnée du document prévu à l'article 12.1 et que ce document indique également le nombre d'électeurs de chacun des districts électoraux en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la représentation électorale transmettra à la municipalité une copie certifiée conforme de la décision qui confirme ou non que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la même division ;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande à la Commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour procéder à la reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux.

Adoptée

12-03-1028

INTERVENTION – ACCIDENTS – ROUTE 148

CONSIDÉRANT QUE les pompiers sont appelés pour des accidents sur la route 148 dans la majorité des cas;

CONSIDÉRANT QU'il y a parfois des délais avant l'arrivée des premiers intervenants;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité doit être assurée sur les lieux d'un accident;

Il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Tom Howard

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande aux répartiteurs 9-1-1 de la MRC de systématiquement appeler le service incendie de Pontiac lors d'accidents de véhicules sur la route 148.

Adoptée

12-03-1029

ACHAT – CAMION FORD

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité procèdera dans les prochains jours au paiement complet du camion Ford Ranger 2011 (résolution 12-02-996) acheté chez Dupont & Dupont Ford et le tout sera financé par le fonds de roulement répartie sur une période de 5 ans.

Adoptée

12-03-1030

RÉCLAMATION DE Mme CRYSTAL CARDOSO

CONSIDÉRANT l'article 1127.2 du Code municipal du Québec, selon lequel la municipalité n'est pas responsable des dommages causés aux pneus et à la suspension des véhicules causés par l'état de la route;

CONSIDÉRANT la réclamation de Mme Crystal Cardoso;

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité avise Mme Cardoso qu'elle ne peut donner suite à sa réclamation pour l'incident du 26 janvier 2012 sur le chemin des Pères-Dominicains.

Adoptée

12-03-1031

LUMIÈRE DE RUE – CHEMIN ALEX

Il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte de faire procéder à l'installation d'une lumière de rue au coin des chemin Alex et route 366 ouest, conditionnellement à ce qu'il n'y ait pas de frais supplémentaires.

Adoptée

12-03-1032

INSTALLATION D'UNE BORNE FONTAINE – RUE EGAN

Il est

Proposé par Lynne Beaton
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande l'autorisation au M.T.Q. pour l'installation d'une borne fontaine sur la rue Egan du côté sud du pont. Le directeur général est autorisé à acheminer une demande à cet effet.

Adoptée

12-03-1033

PLANCHER – CENTRE ALBERT KENNEDY

CONSIDÉRANT la résolution #12-02-1012 pour la préparation d'un devis et procéder à l'appel d'offres pour la réparation du plancher au centre Albert Kennedy;

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE le directeur des travaux publics inclue au devis et appel d'offres, la finition du plancher du centre Albert Kennedy et demande aussi des offres pour le sablage et vernissage pour la réparation dudit plancher, pour être publié dans un journal local.

Adoptée

12-03-1034

COUPE D'ARBRES – CHEMIN PROVEN

CONSIDÉRANT QUE certains arbres situés aux abords du chemin Proven menacent de tomber;

Il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Tom Howard

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur des travaux publics à effectuer la coupe d'arbres sur le terrain municipal (chemin Proven) et sur les terrains privés avoisinant notre chemin après entente avec les propriétaires concernés.

Adoptée

Le conseiller Brian Middlemiss quitte la table à 21h09.

12-03-1034-1

APPEL D'OFFRES - PROJET D'AQUEDUC - RIVIERE QUYON

Il est

Proposé par Lynne Beaton
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte l'offre de *Les Services Exp Inc.* pour la préparation des documents d'appel d'offre et services connexes dans le projet d'aqueduc provenant de la rivière Quyon.

Adoptée

Le conseiller Brian Middlemiss revient à la table à 21h10.

12-03-1035

DROITS DE RETRAIT – DÉCLARATION DE COMPÉTENCE – MRC DES COLLINES

CONSIDÉRANT la résolution de la Municipalité de Val-des-Monts concernant la déclaration de compétence de la MRC vis-à-vis les matières résiduelles ;

CONSIDÉRANT QU'à l'adoption du règlement no 11-93 les municipalités bénéficiaient d'un droit de retrait entier ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac interprète tout changement à cet égard comme une atteinte aux droits acquis lors de l'adoption du règlement no 11-93;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Val-des-Monts voudrait pouvoir conserver son droit de retrait pour les autres services rattachés aux matières résiduelles autres que 1) transbordement, transport, traitement et élimination des déchets ultimes ; 2) tri et conditionnement des matières recyclables ;

Il est

Proposé par Edward McCann
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac informe la MRC des Collines et chacune des municipalités qu'elle désire conserver son droit de retrait de l'ensemble des compétences dont la MRC pourrait se prévaloir dans le cadre d'un programme de gestion des matières résiduelles.

Adoptée

12-03-1036

DOSSIERS EN INFRACTION

CONSIDÉRANT la révision en cours des règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE certaines propositions viendraient corriger certaines situations litigieuses;

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise la directrice de l'urbanisme à reporter temporairement toute application de la réglementation relative aux infractions et cas litigieux qui seraient régularisés par les nouveaux règlements d'urbanisme.

Adoptée

12-03-1037

INFRACTION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 177-01 – 163, chemin Cedarvale

CONSIDÉRANT le litige opposant les propriétaires du 163 chemin Cedarvale;

CONSIDÉRANT un appel reçu de M^e Fortin, avocat représentant les propriétaires;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise la Directrice du service de l'urbanisme à traiter ce dossier en présence de nos conseillers juridiques.

Adoptée

12-03-1038

DOSSIER – 17 CHEMIN DU GINGEMBRE

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire du 17 chemin du Gingembre;

Il est

Proposé par Tom Howard
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde un délai de 90 jours au propriétaire du 17 chemin du Gingembre pour nous produire le certificat de localisation relatif à sa propriété.

Adoptée

12-03-1039

LOTISSEMENT – 330, chemin Bradley – Harold Nugent

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire subdiviser une partie des lots 2 682 400 et 4 471 546 et créer cinq (5) nouveaux lots à construire;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de zonage 177-01;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Tom Howard

ET RÉSOLU que le conseil supporte la demande du requérant, soit la création des lots 5 015 703 à 5 015 708, et ce, tel que représenté sur le plan préparé par l'arpenteur Hubert Carpentier sous ses minutes 4289 en date du 2 février 2012.

Adoptée

12-03-1040

LOTISSEMENT – 6850, 5ième Concession – Wayne Kilbride et Jennifer Lépine

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire subdiviser une partie du lot 13B, rang 5, canton Onslow;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de zonage 177-01;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU que le conseil supporte la demande du requérant, soit à création du lot 13B-1, rang 5, canton Onslow, tel que représenté sur le plan préparé par l'arpenteur Michel Fortin sous ses minutes 22521 en date du 23 janvier 2012.

Adoptée

12-03-1041

INFRACTION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 177-01 – 1, chemin Terry-Fox

CONSIDÉRANT le litige opposant les propriétaires du 1, chemin Terry-Fox;

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire désire rencontrer la Directrice du service de l'urbanisme en présence de son avocat;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise la Directrice du service de l'urbanisme à traiter ce dossier en présence de nos conseillers juridiques.

Adoptée

12-03-1042

DEMANDE À LA C.P.T.A.Q. – 3999, route 148

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but l'aliénation d'une partie du log 19C, rang 4, Canton de Onslow;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Tom Howard
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce Conseil supporte la demande d'aliénation d'une partie du lot 19C, rang 4, Canton de Onslow.

Adoptée

12-03-1043

AIDE FINANCIÈRE – ORGANISMES LOISIRS ET CULTURE

CONSIDÉRANT les demandes des organismes de loisirs et de culture;

CONSIDÉRANT les disponibilités budgétaires à cet effet et les recommandations de la conseillère responsable du département;

Il est

Proposé par Lynne Beaton
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte le versement des sommes suivantes aux organismes :

1.	C Kidz Kan	2 000,00 \$
2.	Les Blés d'Or de Luskville	1 000,00 \$
3.	Association récréative de Beechgrove	<u>1 000,00 \$</u>
TOTAL		4 000,00 \$

Les conditions usuelles relatives à cette aide financière s'appliquent.

AMENDEMENT

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte le versement des sommes suivantes aux organismes :

1.	C Kidz Kan	2 000,00 \$
2.	Groupe Action Jeunesse	8 300,00 \$
3.	Les Blés d'Or de Luskville	1 000,00 \$
4.	Association récréative de Beachgrove	1 000,00 \$

TOTAL **12 300,00 \$**

N'ayant eu aucun second, sur l'amendement, la résolution initiale est adoptée.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

POUR

Roger Larose
Lynne Beaton
Tom Howard
Inès Pontiroli
Brian Middlemiss

CONTRE

Dr Jean Amyotte

Adoptée sur division

12-03-1044

PRÉSENTATION DE LA MAISON DE LA CULTURE DES COLLINES

Il est

Proposé par Inès Pontiroli

Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la municipalité achète 6 billets (150,00 \$) pour assister à la présentation de la Fondation de la Maison de la Culture des Collines au théâtre de la Petite École de La Pêche le 28 avril 2012.

Le conseiller Dr Jean Amyotte vote contre la résolution car il est en désaccord pour dépenser l'argent des contribuables pour des activités culturelles hors de la municipalité.

Adoptée sur division

12-03-1045

SOUMISSIONS – TRAVAUX – CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est

Proposé par Inès Pontiroli

Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur des travaux publics à demander et à publier des soumissions pour les travaux à effectuer au centre communautaire de Luskville.

Adoptée

12-03-1046

ENGAGEMENT DE DÉPENSES – ÉQUIPEMENT ET MATÉRIAUX – CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité engage les sommes suivantes pour le centre communautaire :

Estrade	2 105,00 \$
Cuisine	5 930,00 \$
Salles de bain	2 970,00 \$
	<u>11 005,00 \$</u>

Adoptée

12-03-1047

COMITÉ DE REVITALISATION DES BERGES

CONSIDÉRANT QUE le « Comité de revitalisation des berges » a réalisé son objectif initial et la somme de 150 000,00 \$ fut amassée;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite obtenir des subventions pour la construction d'un nouveau centre communautaire à Quyon;

Il est

Proposé par Edward McCann
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise M. le maire, Edward McCann à signer tous les documents requis pour la demande de subventions dans ce projet.

Adoptée

RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE

- Dépôt de divers rapports municipaux : a) animaux; b) Lettre de M. Serge Dumouchel au conseil concernant les corridors écologiques

DÉPÔT DU REGISTRE DE CORRESPONDANCE

- Registre de correspondance du mois de février 2012.

PAROLE AU PUBLIC

- | | |
|--------------------------|--|
| M. Denis Dubé | <ul style="list-style-type: none">- Billets pour la maison de la culture « Les conseillers accompagnés par leur conjoint(e) peuvent être destitués- Demande à Dr Jean Amyotte de préciser ses objectifs pour la fin de son mandat |
| M. Daniel Birt | <ul style="list-style-type: none">- Sortie des pompiers pour accidents sur la route 148- Préciser le motif lorsqu'un conseiller quitte la table- Boues septiques |
| M. Ricky Knox | <ul style="list-style-type: none">- Centre communautaire à Quyon- Billets pour maison de la culture- Période de questions à l'agenda |
| M. Jean-Claude Carisse | <ul style="list-style-type: none">- 400^e anniversaire – passage de Champlain |
| M. Barrie | <ul style="list-style-type: none">- Développement économique- Asphalte – chemin Cedarvale- Site Web |
| Mme Madeleine Carpentier | <ul style="list-style-type: none">- Projet asphalte- Boues septiques- Zone inondable – Beach Barn |
| Mme Micheline Lepage | <ul style="list-style-type: none">- Sujets à l'ordre du jour- Période de questions |
| Mme Joan Belsher | <ul style="list-style-type: none">- Comité de revitalisation des berges- Règlement d'emprunt – édifice à Quyon |
| M. James Reid | <ul style="list-style-type: none">- Accès aux chemins privés – service d'urgence |

M. Denis Dubé

- Rencontre formelle avec le comité de revitalisation, le conseil et les citoyens

12-03-1048

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par Tom Howard
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 22h45 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».